ISSY LES MOULINEAUX, le 05 Juillet 2022

?????
?????
????? ?????

Nos réf. :

1) Lettre concernant un mandat au nom d'une personne morale

Monsieur et Cher Confrère, (Madame et Chère Consœur),

Pressentis pour être nommés commissaire aux comptes d'une SAS nommée et conformément au Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes (16/11/2005), nous vous demandons de bien vouloir nous confirmer que votre remplacement n'est pas motivé par des considérations visées à l'article 21 dudit code.

En vous remerciant par avance,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur et Cher Confrère (Madame et Chère Consœur), l'expression de nos meilleurs sentiments.

2) Lettre concernant un mandat au nom d'une personne physique

Monsieur et Cher Confrère (Madame et Chère Consœur),

Pressenti (e) pour être nommé (e) commissaire aux comptes de l'Association et conformément au Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes (16/11/2005), je vous demande de bien vouloir me confirmer que votre remplacement n'est pas motivé par des considérations visées à l'article 21 dudit code.

En vous remerciant par avance,

Je vous prie d'agréer, Monsieur et Cher Confrère (Madame et Chère Consœur), l'expression de mes meilleurs sentiments.

Christophe Guyot-Sionnest
Commissaire aux Comptes
0667399676 cgs.conseil@gmail.com
www.conseil-cac.com